

Diagnostic du site

> Projet de renouvellement urbain du site du Grand Moulin

Le site constitue un enjeu majeur de la reconquête du bourg de la commune à travers des objectifs de :

- Renforcement de la centralité du centre-bourg de Gennes grâce à la vocation mixte du site : accueil de logements, commerces et services de proximité
- Mixité sociale et intergénérationnelle
- Conservation de la mémoire du site : bief, turbine, moulin, vergers et murets

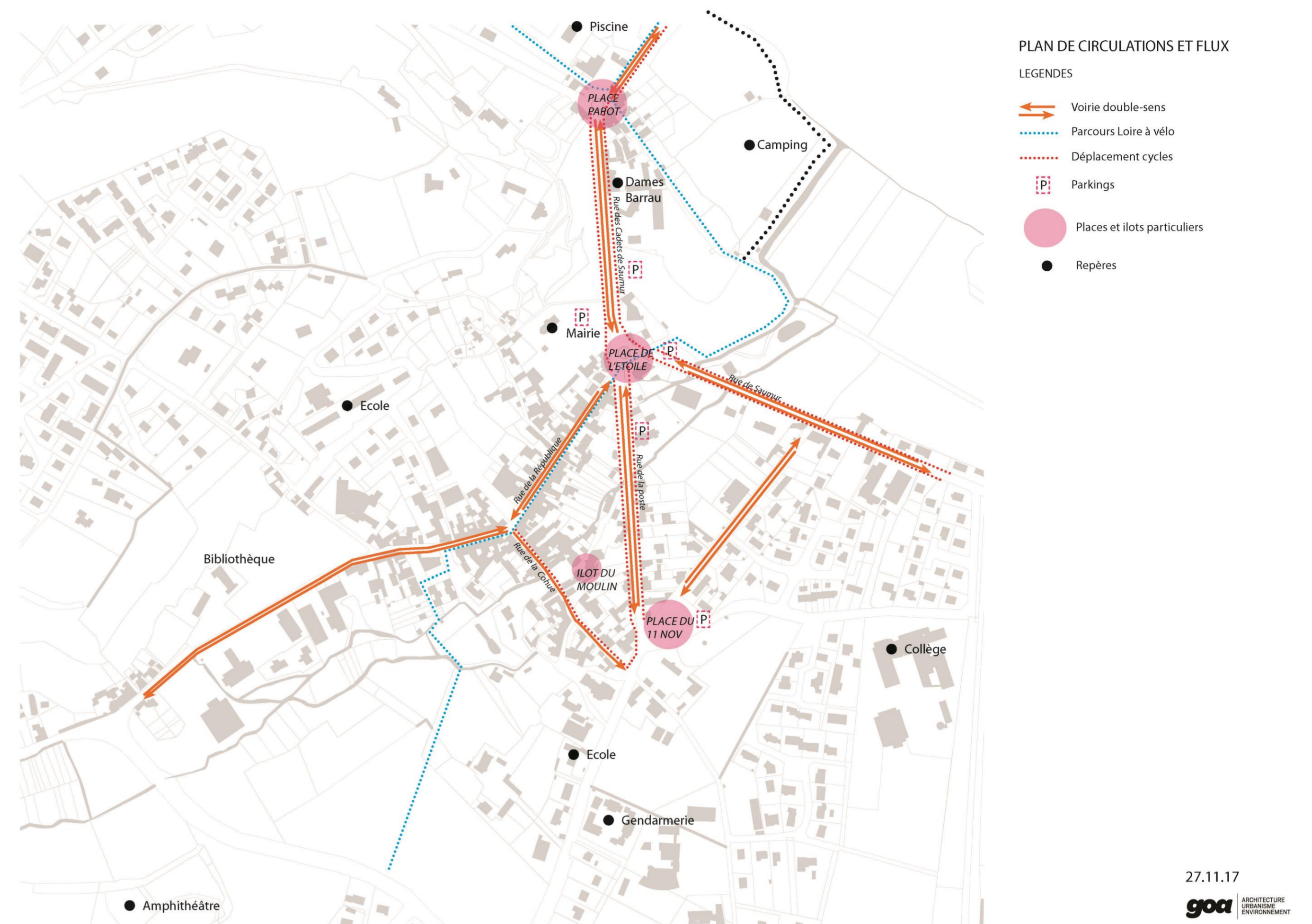
La localisation permet de répondre aux objectifs de lutte contre l'étalement urbain

La superficie du site est d'environ 4 000 m² (voiries incluses)

> Plan périmétral

Le site du Grand Moulin est délimité par :

- au Nord, par la rue du Moulin et le ruisseau d'Avort
- à l'Ouest, par la rue de la Cohue et la Place du Marché
- à l'Est, par la rue de la Poste
- au Sud, par des propriétés bâties



Le site est intégré au projet de réaménagement de centre-bourg de Gennes (révision du schéma de circulation et création/mise en valeur des liaisons douces interquartiers)

Le site est composé de propriétés bâties situées de part et d'autre de la rue du grand moulin, d'un bief canalisé qui se jette dans le ruisseau d'Avort, d'arbres ainsi que de murets. Le site est en cours de travaux de démolition,

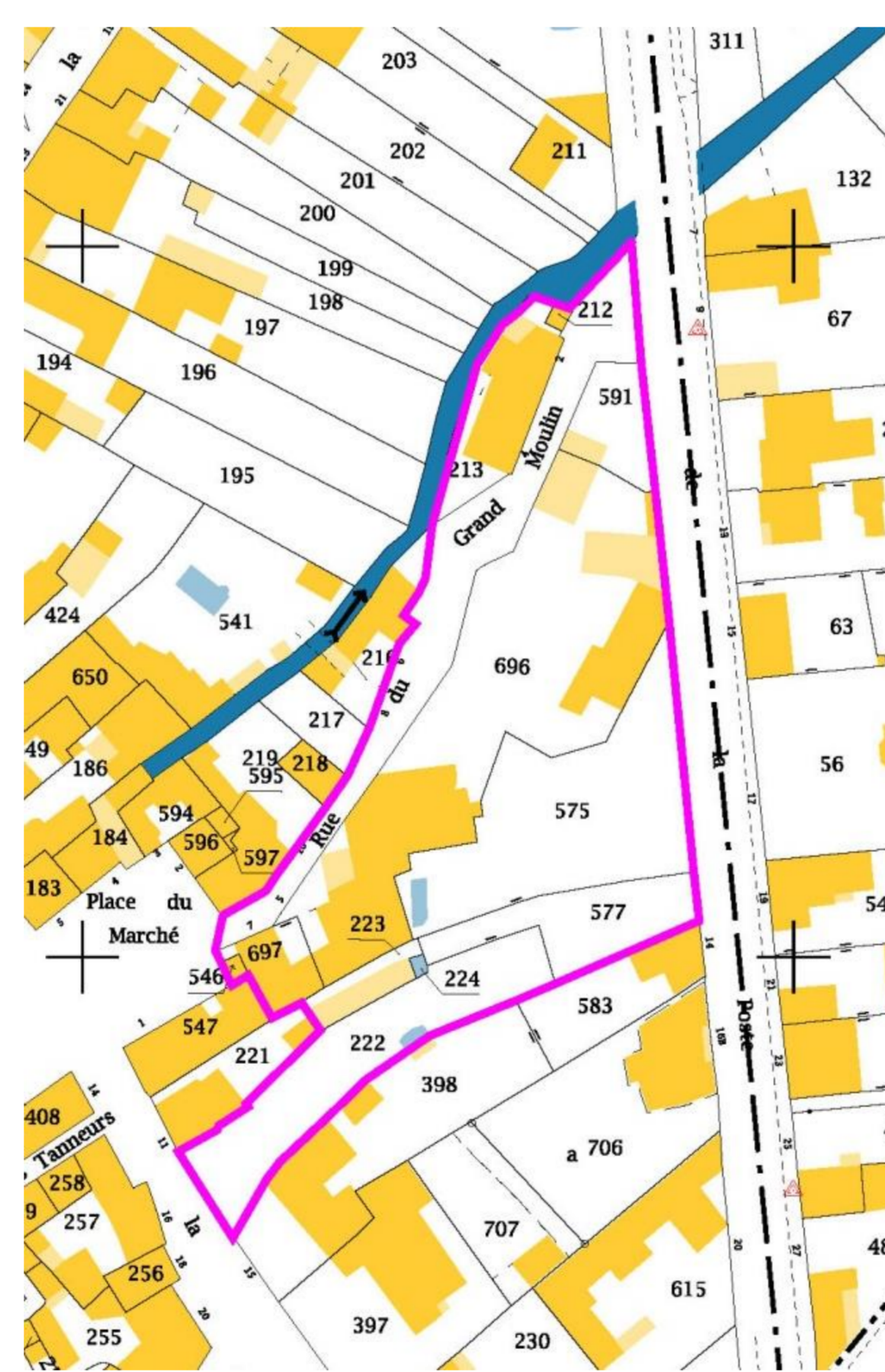
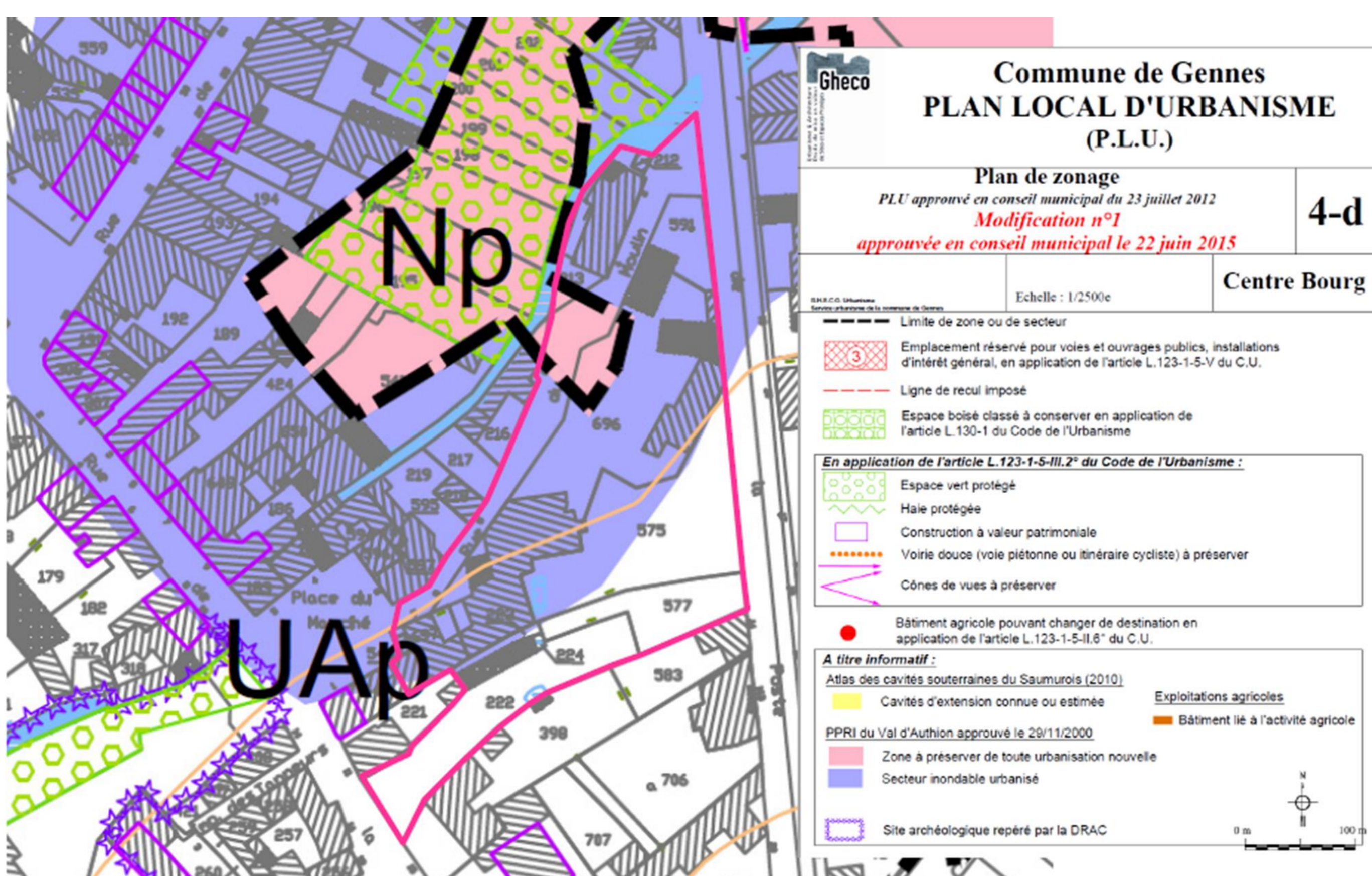


Photo aérienne prise en 2017, après réalisation des travaux de démolition sur une partie du site

> Document d'urbanisme : PLU de la commune de Gennes

Le quartier du Grand Moulin est situé en zone Uap du PLU. Une emprise du site est classé en zone Np en raison du périmètre de la zone inconstructible du PPRI Val d'Authion (actuellement en révision).



> Etat des lieux du site

